

COMMUNE DE VILLEBOUGIS

Avis d'enquête publique du zonage l'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Villebougis en date du 4 octobre 2022, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 16 jours **du 4 au 18 novembre 2022 inclus**.

Madame Jacqueline LAROSE assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé sur le site de la Préfecture de l'Yonne ainsi qu'à la mairie de Villebougis aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat à savoir :

- Les mardis de 8 h 30 à 12 h 00
- Les vendredis de 13 h 30 à 18 h 30
- Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12h

Afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre d'enquête
- Ou les adresser par écrit à Madame le commissaire enquêteur - Mairie de Villebougis route de Saint Georges (89150) - laquelle les annexera au registre
- Ou par mail mairie.villebougis@wanadoo.fr

- Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie de Villebougis :

- Le vendredi 4 novembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00
- Le samedi 5 novembre 2022 de 10 h 00 à 12 h 00
- Le mardi 15 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 18 novembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur sera mis à disposition en mairie et sur le site internet de la Préfecture durant 1 an.

Les coordonnées de la personne publique responsable du projet :

M. MILACHON, Maire au 09.65.19.56.88 durant les permanences de la mairie soit :

- Les mardis de 8 h 30 à 12 h 00
- Les vendredis de 13 h 30 à 18 h 30
- Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12h